



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Intrusion Flamanville

Question écrite n° 45191

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'intrusion qui a eu lieu sur le chantier de l'EPR de Flamanville. En effet, tôt le jeudi 31 mars 2022, sept membres de l'ONG Greenpeace se sont introduits dans l'enceinte du site en construction. D'autres militants se sont enchainés devant les entrées du site, bloquant par là même l'accès aux véhicules. De même, des militants se sont même approchés du réacteur en construction. Si plusieurs interpellations ont eu lieu, cette intrusion pose de sérieuses questions quant à la protection des centrales nucléaires et plus généralement des sites stratégiques français. Aussi, il l'interroge sur cet incident particulièrement grave et le questionne sur les mesures qui seront prises par le Gouvernement pour renforcer encore plus fortement la sécurité des emprises stratégiques françaises.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45191

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 avril 2022](#), page 2185

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)